

MAIRIE DE SAINT-LARY-SOULAN

PLACE DE LA MAIRIE - B.P. 40

65171 - SAINT-LARY-SOULAN CEDEX**RELEVÉ DE DÉCISION****RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2019**

Questions	Décisions
APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2019.	Approuvé
DURÉES D'AMORTISSEMENT (BÂTIMENTS, ...).	Adoptée
BUDGET PRIMITIF 2019 - DÉCISION MODIFICATIVE N°5.	Adoptée
MAISON DE SANTÉ : BAIL PROFESSIONNEL.	Pas de délibération
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : MODIFICATION DES STATUTS.	Pas de délibération
VILLAGE DES CHALETS - RÉSEAU EAU POTABLE.	Adoptée
SOULAN : ACQUISITIONS FONCIÈRES.	Adoptée
SCI L3G TERRASSE (LES "3 GUIDES").	Pas de délibération
FORÊT COMMUNALE SAINT-LARY-SOULAN ET ESTENSAN - ÉTAT D'ASSIETTE 2020.	Adoptée
FORÊT COMMUNALE SAINT-LARY-SOULAN ET SAILHAN - ÉTAT D'ASSIETTE 2020.	Adoptée
FORÊT COMMUNALE SOULAN - ÉTAT D'ASSIETTE 2020.	Adoptée
MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX.	Adoptée
COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL.	Adoptée
INFORMATIONS DIVERSES : <ul style="list-style-type: none"> ↳ MAISON DE SANTÉ. ↳ TRAVAUX OFFICE DE TOURISME ↳ TRAVAUX SALLE DE CONFÉRENCE ↳ EXTENSION RIO ↳ DÉVIATION SAINT-LARY-SOULAN 	

SAINT-LARY-SOULAN, le 17 décembre 2019



Le Maire,

Jean-Henri MIR